



Compte rendu Réunion Bureau COREVIH Occitanie 21/03/2019 (Bureau 2019 N°2)

Présents :

Visio Montpellier : jacques REYNES

Visio Toulouse : Pierre DELOBEL - Guy MOLINIER

Téléphone : Hugues AUMAITRE - Franck MARCE

Excusés - Absents :

Sonia GONZALES- Nadia RACHEDI - Nathalie SPENATTO - Cyril MARTIN

Coordination :

Marie BISTOQUET - Pauline LANSALOT- MATRAS

Isabelle LEPAIN – Nathalie TOURRETTE

Invitée :

Nadia MEFTAH

2- NADIS POINT DE SITUATION (MIGRATION, FUSION, MODULE SANTE SEXUELLE) – Nadia MEFTAH

PRESENTATION DU POINT DE SITUATION LOGICIEL NADIS (document vers un NADIS en Occitanie)

Suite à la création de la Région Occitanie, la migration des données des serveurs NADIS Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées a débuté en octobre 2017 pour s'achever en février 2019.

Les données relatives au Limousin ont été récupérées par le Corevih AQUITAINE entre février 2018 et février 2019.

Après validation des coûts de fusion par l'ARS en septembre 2018, la renégociation des contrats régionaux avec l'éditeur ABL et l'hébergeur MIPIH a commencé ; Le nouveau marché avec ABL est signé depuis le 26 février 2019, celui avec le MIPIH est en cours. La phase de test de la base de données fusionnée a débuté en mars 2019 et devrait s'achever en juin 2019. La fusion devrait être effective en septembre 2019. Les données seront alors homogénéisées dans NADIS.

CARTOGRAPHIE de l'utilisation du logiciel :

Certains centres dans l'ouest de l'Occitanie ne sont pas équipés de NADIS faute de moyen. Les centres de Carcassonne et Bagnols sur Cèze sont équipés mais n'utilisent pas le logiciel. Mende ne souhaite pas être équipé mais la file active représente moins de 10 patients.

La fusion a permis de récupérer des licences qui seront déployées sur les centres qui le souhaitent. Il est possible d'avoir 40 connections simultanées en Occitanie EST et 50 côté OUEST.

La maintenance et les évolutions du logiciel sont stabilisées avec la reprise du nouvel éditeur.

Pour certains centres qui ne bénéficient pas de liaison « en dur », l'utilisation du logiciel semble compliquée. Le choix de l'infrastructure appartient à chaque établissement.

Le rapport d'activité est donc composé de la file active NADIS et de la déclaration papier des autres centres (300 à 400 personnes). Il serait préférable que les chiffres soient consolidés. La structure du rapport d'activité ne le permet pas. Ceci pourrait faciliter la lecture des données, appréhender l'épidémiologie dans sa globalité et augmenter la file active prise en compte.

PRESENTATION DU MODULE SANTE SEXUELLE (document Module sante sexuelle)

Tous les CeGIDD sont équipés du logiciel Cupidon, à l'exception du CeGIDD de Perpignan et de l'antenne de Narbonne appartenant au même GHT, qui ont opté pour NADIS.

Le CeGIDD de Perpignan a financé le module qui est hébergé au MIPIH sur le marché du COREVIH Occitanie EST. En échange le module a été installé sur tous les SMIT des Centres Hospitaliers et les cabinets libéraux de la région utilisant NADIS.

Le club utilisateur de NADIS propose d'organiser l'homogénéisation de l'utilisation du module et de suivre les évolutions demandées. Le module n'a pas été paramétré de la même façon sur tous les centres : ouvert d'office à la PrEP, en option ou pas pour les Patients VIH.

3 – PRESENTATION DES DOCUMENTS ENVOYES A L'ARS DANS LE CADRE DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (points 12,13 et 19) ET POINTS SUR LES ATTENDUS DU MOIS DE FEVRIER.

PRESENTATION DES DOCUMENTS ENVOYES A L'ARS DANS LE CADRE DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (points 12,13 et 19) – Marie BISTOQUET

Actions n°12 – Programme de formation dans le champ de la santé sexuelle à l'intention des professionnels des CeGIDD et SMIT.

Document Programme de formation dans le champ de la santé sexuelle à l'intention des professionnels des CeGIDD et SMIT FEVRIER 2019

2 types de formation ont été proposés.

- La formation dite de base s'adressant aux nouveaux recrutés, personnels administratifs et soignants, diffusera des informations générales. Elle permettra de sensibiliser et d'intéresser le personnel de ces services, qui une fois formé sera peut-être moins enclin à changer de poste rapidement.

Il est envisagé d'élargir aux Associations cette formation réalisée annuellement et régionalement sur Montpellier et Toulouse.

- La formation dite d'approfondissement sera destinée aux médecins et sera réalisée localement plusieurs fois par an, sous forme d'échanges de pratiques entre confrères sur des thèmes

particuliers. Ces rencontres favoriseront le dynamisme local et pourront recevoir l'appui d'experts des associations en fonction des thèmes abordés.

Les besoins seront recueillis à l'aide d'un questionnaire adressé aux personnels des CeGIDD et SMIT afin de proposer une offre de formation spécifique et adaptée avec des intervenants compétents.

Le mode de communication doit être réfléchi et ces actions devront être appelées « rencontres et partage d'expériences » plutôt que formations d'approfondissement.

Actions n°19 - Etats des lieux des pratiques de maintien dans la filière de soin au sein des services de prise en charge.

Document Etats des lieux des pratiques de maintien dans la filière de soin au sein des services de prise en charge FEVRIER 2019

Le document représente la synthèse des méthodes et procédures mises en place par les différents centres. Elle s'appuie sur le travail de la commission.

Actions n°13 – Rapport d'étude rétrospective sur les infections VIH récentes de 2013-2016 (avec la CIRE Occitanie)

Document Rapport d'étude rétrospective sur les infections VIH récentes de 2013-2016

POINTS SUR LES ATTENDUS DU MOIS DE FEVRIER – Nathalie TOURRETTE

Documents bilan réalisation du contrat d'objectifs et de moyens

Actions associées aux objectifs réglementaires :

Globalement les objectifs sont atteints à l'exception du nombre de réunions par commission thématique. Le taux de participation aux commissions approche le taux demandé mais un certain nombre de comptes rendus (listés dans le tableau) n'a pas été adressé au COREVIH. Il serait souhaitable qu'ils soient rapidement transmis au secrétariat.

Le nombre de commissions territoriales sera couvert avec l'organisation des rencontres sur Foix et Auch prévues côté OUEST et celle qui reste à organiser à Montpellier coté EST.

Une plénière doit être prochainement programmée.

Actions associées aux objectifs opérationnels :

- Le document associé à l'action N°11 – Document de synthèse sur l'activité hors les murs des CeGIDD et partenariats CeGIDD-associations ne sera pas livré à l'ARS et ceci pour deux raisons :

Le COREVIH n'a pas autorité sur le fonctionnement des CeGIDD pour exiger des données et un document de synthèse

Les données ont déjà été transmises à l'ARS via les rapports d'activité des CeGIDD remis au mois de mars.

- Le questionnaire à l'intention des unités sanitaires, associé à l'action n°19 à rendre pour le 31 janvier 2019 sera validé par le prochain Bureau ou par mail entre membres du Bureau.

4 - FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS :

Après analyse des comptes rendus et appels des pilotes, il apparaît que les commissions travaillant sur l'axe 2 ont du mal à fonctionner.

Un état des lieux général sur le fonctionnement des commissions sera effectué afin de recueillir l'opinion des pilotes, leur volonté de poursuivre sur les thématiques définies et les perspectives envisagées.

5-RAPPORT D'ACTIVITE POINT DE SITUATION

La campagne 2018 a été lancée sur les mêmes items qu'en 2017. Il est décidé de voir s'il existe des champs de rédaction libre pour mentionner toutes les actions réalisées par le COREVIH en 2018 notamment celles autour du travail réalisé pour le diagnostic rendu à l'ARS au mois de juin dernier.